

Note brève et synthétique du BP 2022

Après plusieurs années de rigueur budgétaire :

- pour maîtriser les dépenses de fonctionnement de manière à dégager un fort excédent, destiné à financer les lourds programmes d'investissements nécessaires à la réhabilitation et à l'équipement de notre ville
- pour limiter le recours aux emprunts bancaires à court et long terme
- par prudence, en raison des incertitudes économiques et financières liées à la crise sanitaire

En 2022 :

Nos charges de fonctionnement vont augmenter en raison :

- de la hausse des postes de dépenses énergétiques en raison de l'augmentation des prix
- d'une progression de la dotation en ressources des secteurs culturels, jeunesse et sportifs afin de renforcer et élargir les programmes et actions
- de l'obligation de renforcer très nettement le programme d'entretien de la voirie

En matière d'investissements, ce sera une année majeure puisque nous investirons **plus 4,27 millions d'€** très bien subventionnés à 58 %. Économies d'énergie, accessibilité, amélioration qualitative de nos bâtiments et de nos équipements, jeux pour les enfants, réhabilitation du centre-ville sont programmés.

Ce montant ne sera plus renouvelé au cours du mandat ; il est rendu possible par le bon niveau de notre trésorerie (les excédents sur les exercices passés que nous n'avons pas dépensés et le solde de l'emprunt contracté en 2021), complété par une capacité d'autofinancement désormais correcte.

1° La section de fonctionnement : les dépenses sont estimées à 5 228 K€ (+ 6 % par rapport au CA 2021)

Les charges de fonctionnement prévisionnelles seront en hausse de 22,5 % (1167 K€ en 2021 – 1430 K€ en 2022).

Hausse des prix de l'énergie (+100 K€), travaux d'entretien de la voirie (+100 K€) et hausse de dotations pour 30 K€.

a) Charges à caractère général

L'enveloppe des services techniques est portée à 435 K€ et, sur d'autres postes de dépense, nous devrions retrouver nos niveaux normaux post-Covid. Les dépenses en matière d'énergie vont connaître une hausse de près de 30 % (estimation des postes à 300 K€).

L'enherbage du cimetière (51 K€ TTC) se terminera sur cet exercice, nous percevrons à nouveau une subvention par l'Agence de l'Eau (50 % du montant HT).

b) Charges de personnel

Légère augmentation due au dispositif glissement vieillesse et technicité. Le nombre d'agents restera stable. Nos deux contrats d'apprentissage se termineront fin juin.

c) Charges de gestion courante

Ce poste retrouve son niveau d'avant Covid. À noter une subvention de 20000 € à la Bouée si elle crée sa conserverie.

d) Atténuations de produits

Estimations annuelles des attributions de compensation à la CC, du FNGIR et du dégrèvement de la TH sur les logements vacants. Ce poste enregistre une baisse de 60 K€, due à la contrepartie du financement des travaux réalisés en 2021 par la communauté de communes pour réhabiliter ses locaux, mais réglés par la ville. En fait c'est une simple régularisation.

e) Frais financiers

Stabilité des charges financières en raison du faible taux du prêt contracté en 2021 et de l'effet mécanique des tableaux d'amortissement des emprunts ; chaque année à échéance constante, les frais financiers baissent et le remboursement en capital augmente.

En 2020, la ventilation des dépenses de fonctionnement dans les villes de 5000 à 10000 habitants s'élevaient à 977 €/habitant (source La Banque Postale). Notre commune ressort à 907 €/h pour une population totale de 5436 h à compter de 2022.

2° La section de fonctionnement : recettes estimées à 5 842 K€ (soit -2,4 %)

- Les recettes de fonctionnement sont évaluées de manière prudente. Nous avons estimé les différentes sources de recettes à volume certain.
- Nous avons faiblement comptabilisé la hausse des dotations de solidarité rurale et urbaine qui devraient augmenter de 90 millions d'€ chacune au plan national. Cependant la péréquation devrait se faire en faveur de la ruralité et privilégier les bourgs-centres.
- Nous avons maintenu la baisse du FPIC (-27 K€) au profit de la Communauté de communes et baisse de la dotation globale de fonctionnement (14 K€).

La même ventilation pour les recettes de fonctionnement s'élève pour la même strate à 1 391 €/h. Notre commune ressort à 1 077 €/h.

Notre niveau de recettes est donc inférieur de 22,6 % par rapport à la strate.

Conclusion sur le volet Fonctionnement

Notre niveau de dépense est à son plafond pour conserver une bonne capacité d'autofinancement, sachant que nous n'avons aucune marge de manœuvre en matière de ressources fiscales pour augmenter nos recettes, puisque le taux des taxes foncières est au niveau national.

Notre excédent prévisionnel de fonctionnement s'établirait à 628 K€, soit un taux de 12 % du montant des dépenses prévisionnelles de fonctionnement.

C'est un faible niveau (115 €/h), puisque la moyenne de notre strate dégage une épargne brute à 197 € par habitant.

Cependant, au compte administratif, nous devrions dégager une épargne brute proche de 800 K€ (147 €/h), et nous rapprocher ainsi de la moyenne nationale.

Au cours des prochains exercices nous devons maintenir ce dernier montant pour poursuivre nos investissements.

3° La section d'investissement :

Les dépenses diverses s'élèvent à 386 K€

- Remboursement des emprunts à 317 K€
- Charge annuelle IDEX à 28 K€
- Parts sociales CITEOMIX de 20 K€ (non versées en 2021)
- Participation Haut Débit de 21 K€

Le montant total des investissements est estimé à 3 247 K€

Les principaux investissements sont :

- Divers matériels : 253 K€
- Voirie : 154 K€
- Bâtiments-travaux : 366 K€
- Restauration ex-collège : 2 088 K€
- Jeux et piste cyclable : 234 K€
- Aménagements divers : 107 K€

Les principales recettes d'investissement sont :

- Subventions d'investissement : 2 485 K€
- FCTVA : 376 K€

Les dépenses d'investissements présenteront un déficit de ressources de 864 K€ qui sera financé par un prélèvement de même montant sur les excédents des résultats de la section de fonctionnement des exercices précédents.

4° LA DETTE AU 31/12/2021 : 2 734 K€

Crédit local de France :	21 K€	échéance le 01/09/2022
Caisse d'Allocations Familiales :	23 K€	échéance le 30/11/2024
Crédit local de France :	220 K€	échéance le 01/09/2025
Crédit local de France :	253 K€	échéance le 01/09/2027
Banque Postale :	406 K€	échéance le 01/04/2028
Crédit local de France :	331 K€	échéance le 01/01/2029
Crédit Agricole :	343 K€	échéance le 31/12/2031
Crédit local de France :	137 K€	échéance le 01/09/2037
Crédit Agricole :	1000 K€	échéance le 30/09/41

A la fin de l'exercice l'encours de la dette s'élèvera à 2418 K€. Notre capacité de désendettement s'établira à 3,9 années ; à moins de 8 années, le ratio est considéré comme satisfaisant. Nos intérêts de la dette en % des dépenses de fonctionnement se cantonnent à 0,90%.

À la fin de cet exercice, notre encours de dette par habitant s'élèvera à 445 €/h contre 812 €/h pour la moyenne des communes de notre strate.

**5° PREVISION PLURIANNUELLE DES CAPACITES
D'INVESTISSEMENT DE LA COMMUNE 2022-2023-2024 EN K€**

	2022	2023	2024
EPARGNE BRUTE	628	700	750
Remboursement en K	317	289	289
IDEX+THD	49	49	49
Epargne nette en €	262	362	412
Epargne nette en %	4,5	6,1	6,9
Remboursement TVA	376	350	350
DISPONIBLE NET	638	712	762
CESSIONS	37	550*	0
EMPRUNTS	0	0	0
TOTAL GENERAL	675	1262	762
TRESORERIE	2873	1632	1915
ENCOURS DETTE	2418	2123	1828

*Cession de la résidence harmonie à l'AVSEA

Ce tableau évalue :

Nos ressources potentiellement disponibles sur les trois prochaines années ;

Les produits exceptionnels envisageables, notamment les cessions immobilières ;

Le niveau plancher à respecter pour disposer d'une trésorerie qui nous permette de fonctionner sereinement pour faire face à nos dépenses de fonctionnement et d'investissements ;

Le niveau prévisionnel de notre dette après comptabilisation des remboursements annuels en capital

6° INVESTISSEMENTS PREVISIONNELS 2023-2024-2025 EN K€

INVESTISSEMENTS	2023	2024	2025
Rue Sainte Cécile	540	0	0
Théâtre	0	0	1000
EGLISE	0	0	0
Ecole maternelle	300	0	0
Salle du Jumelage	0	200	0
Eclairage Public	30	30	30
DIVERS	50	50	50
Quartier des Bassins	0	750	500
Murget CAL	0	0	0
Travaux mairie	0	0	0
Aménagement place de la Gare	0	1000	0
Matériel ST+Balayeuse	170	50	50
Divers informatique	25	25	25
ECOLE	10	10	10
Piste cyclable	30	0	0
Achat parking	0	0	0
TOTAL	1179	2115	1665

Cette liste d'investissements correspond aux besoins d'équipements à court et moyen termes. Elle est conforme à nos engagements pris lors des dernières élections municipales.

Dans cette liste, le réseau de chaleur et le rachat de la CAL ne sont pas comptabilisés alors qu'ils seront vraisemblablement engagés sur ce mandat.

7° SYNTHÈSE FINANCIÈRE

	2022	2023	2024	2025
TRESORERIE	2873	1632	1915	1262
RESSOURCES	675	1 262	762	800
INVESTS	4 401	1 179	2115	1665
SUBVENTIONS	2 485	200	700	760
SOLDE	1632	1915	1262	1157

Ce tableau démontre la faisabilité financière des orientations budgétaires proposées.

Cependant, nous devons rester prudents et vigilants en raison des incertitudes économiques, des prix de l'énergie et du retour de l'inflation qui pourraient impacter nos recettes de fonctionnement. En conséquence, en fonction de nos ressources financières et des niveaux de subventions qui nous seraient attribués, nous adapterons nos investissements à celles-ci en ne dérogeant pas à nos critères d'équilibre financier.

8° LA FISCALITE

En 2021, la réforme des ressources des collectivités a bouleversé nos possibilités en matière de politique fiscale avec la suppression de la taxe d'habitation et la baisse des impôts de production.

Dorénavant, nous ne disposons plus que d'un seul levier, le taux des taxes foncières.

Comme celles-ci sont à un niveau relativement élevé, et parce que notre situation budgétaire nous le permet, nous n'y toucherons pas pour le moment.

9° LA TRESORERIE

A la fin de l'exercice dernier notre trésorerie totale (fonctionnement et investissement) s'élevait à 2873 K€ soit 210 jours de dépenses de fonctionnement et 528 €/h.

Pour les villes de notre strate, la trésorerie moyenne ressort à 391 €/h et à 110 jours en dépenses.

En 2022, si nous exécutons notre budget comme prévu notre trésorerie en fin d'année tomberait à 1632 K€, soit 300 €/h et à 112 jours en dépenses

CONCLUSION :

Ces projections chiffrées réalistes démontrent que nous sommes en mesure de réaliser sur le mandat le programme d'investissement que nous nous étions fixés, en respectant l'orthodoxie budgétaire mise en place depuis notre élection en 2014 : atteindre et conserver des excédents de fonctionnement entre 700 et 800 K€, recourir raisonnablement à l'emprunt et disposer d'une trésorerie en fin d'exercice au moins égale à 800 K€, soit 55 jours en dépenses et 435 €/h, dans les conditions budgétaires actuelles.